



Édition spéciale du 16 avril 2020

## CRUES PRINTANIÈRES ET INONDATIONS

Malgré tous les efforts demandés présentement pour contrer l'épidémie de COVID-19, il n'en demeure pas moins qu'il est possible que la crue des eaux ne fasse pas exception. C'est pourquoi, il est particulièrement important de bien s'y préparer. Par ailleurs, toujours en raison de la situation actuelle, nous avons reçu un avis du Ministère de la Sécurité publique annonçant les mesures particulières qui devront être prises en cas d'inondations afin que celles-ci respectent strictement les consignes et directives de santé publique énoncées par le gouvernement du Québec. La Municipalité tiendra compte de toutes ces mesures dans sa préparation à faire face à cet éventuel sinistre et vous tiendra informés par le biais de son site Web et de sa page Facebook.

**Voici quelques conseils pour bien vous préparer si vous habitez une zone à risque, particulièrement, si vous avez été touché par les inondations 2019 :**

- Songez à un endroit où vous pourriez loger en cas d'inondation.
- Consultez les conseils de prévention dans l'onglet *Procédures* de votre application IdSide Écho ainsi que notre site Web et notre page Facebook.
- Si ce n'est pas déjà fait, téléchargez l'application IdSide Écho gratuitement à partir de votre téléphone intelligent ou tablette dans Apple Store ou Google Play, selon le cas.
- Consultez le site du ministère de la Sécurité publique au <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/>
- **Prenez des photos de votre terrain, habitation et dépendances avant que ne survienne l'inondation,** afin de fournir des preuves par la suite si l'eau atteint votre propriété. Ce sera très utile si vous avez à faire une demande d'assistance financière pour dommages. **Au fur et à mesure, si la situation évolue, il sera très important de prendre des photos puisque qu'il n'y aura pas de constat de dommages fait par un expert en sinistre à court terme.**
- Dans l'éventualité où une aide financière serait possible, **vous devrez être en mesure de confirmer le niveau de l'eau sur votre propriété**, selon les trois catégories suivantes :
  - Est-ce que l'eau a atteint votre terrain ?
  - Est-ce que l'eau a atteint le sous-sol ?
  - Est-ce que l'eau a atteint le rez-de-chaussée ?
- Préparez des sacs de sable; du sable et des sacs sont d'ailleurs disponibles à l'arrière de l'hôtel de ville et il faut apporter votre pelle.
- Si vous n'êtes pas en mesure de faire certains préparatifs, demandez de l'aide à un voisin ou à un proche.
- N'oubliez pas de respecter les règles de distanciation physique de 2 mètres ainsi que toutes les consignes d'hygiène.

D'autres publications vous parviendront au besoin, afin de vous permettre de mieux suivre l'évolution de la situation.

**Agissons tous ensemble en prévention.**

# QUELQUES NOUVELLES EN BREF

## Mesures exceptionnelles en lien avec le contexte de la Covid-19 :

### Taxes municipales

Prochain versement de taxes : 25 avril 2020

Dans le but d'offrir un répit à ses citoyens, la Municipalité annonce la suspension des intérêts et pénalités pour les paiements de taxes 2020 effectués en retard à compter du 26 mars et ce, jusqu'à nouvel ordre.

### Hommage aux bénévoles

Malheureusement, nous sommes dans l'obligation d'annuler l'événement « *Hommage aux bénévoles* » qui devait avoir lieu le 23 avril prochain. Nous tenons à vous remercier tous et toutes pour votre dévouement et votre collaboration de tous les instants à agrémenter notre milieu de vie.

### Écocentre

Prenez note que l'écocentre municipal sera fermé le 2 mai prochain.

### Déplacements entre les régions et rassemblements

Veuillez s'il vous plaît respecter en tout temps les consignes de la Direction générale de la santé publique et ce, même à l'approche du beau temps. Ne voyagez pas d'une région à l'autre et ne faites pas de rassemblements. Il en va de la vie de vos proches.

### Le Panier Bleu → [site Web : lepanierbleu.ca](http://lepanierbleu.ca)

Inscrivez votre commerce pour être répertorié dans Le Panier Bleu, un répertoire complet des commerçants locaux partout dans la province de Québec. Achetons local.

### Prolongation de l'affichage d'offres d'emploi

La période d'affichage pour les offres d'emploi suivants se prolongera jusqu'au vendredi 24 avril prochain :

- Sauveteur de plage
- Animateur de camp de jour
- Journalier au Service des travaux publics
- Opérateur-journalier au Service des travaux publics

### Jardins communautaires

Il est temps de réserver votre emplacement aux jardins communautaires. Pour ce faire, contactez Mme Suzie Radermaker au 819-278-3434.